

## PRESENTATION DES EPREUVES

### Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé est un diplôme de niveau III (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1200 heures d'enseignement théorique et 1960 heures (56 semaines) de formation pratique.

## EPREUVES DE CERTIFICATION

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Les trois premiers domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : épreuve orale sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;

Par ailleurs, les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation (deux pour le domaine 4).

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Pour valider chacun des domaines 1, 2 et 4, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Pour valider le domaine de certification 3 « communication professionnelle », le candidat doit avoir validé chacune des parties « travail en équipe pluri-professionnelle » et « coordination ».

#### **DOMAINE DE CERTIFICATION 1 : épreuve orale sur les pratiques professionnelles** *validant le DOMAINE DE COMPETENCE 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé*

↳ **DC 1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer de manière contradictoire, grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage, le positionnement du candidat au niveau des pratiques professionnelles.

Epreuve orale s'appuyant sur :

- un dossier sur les pratiques professionnelles
- les évaluations des sites de stage

Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 10 minutes maximum son travail.

Le dossier de pratiques professionnelles, d'une quinzaine de pages environ, est élaboré par le candidat en référence au domaine de compétence 1 à l'occasion des stages effectués. Ce dossier comportera une dimension descriptive relative aux pratiques du candidat et aux pratiques observées ainsi que leur analyse au regard d'éclairages conceptuels.

Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par les sites de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétence 1.

#### Modalités de l'épreuve : épreuve orale d'une durée de 30 minutes

- écrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)
- oral : coefficient 1



## **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

### **➤ Instaurer une relation.**

Savoir recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe, dans les limites de sa mission.

Savoir observer les attitudes et comportements des usagers dans le respect de leur intimité.

Savoir développer une écoute attentive et créer du lien.

Savoir identifier et réguler son implication personnelle.

### **➤ Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles.**

Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe.

Savoir repérer et tenir compte des déficiences, incapacités et handicaps.

Savoir mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne.

Savoir favoriser l'expression et la communication.

Savoir expliciter les normes et usages sociaux.

Savoir aider la personne à se positionner dans un projet personnalisé.

### **➤ Assurer une fonction de repère et d'étayage.**

Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective.

Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence.

Savoir repérer et prévenir les situations de maltraitance.

### **➤ Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective.**

Savoir prendre en compte et analyser une situation en référence une problématique plus globale.

Savoir exploiter une relation d'échange.

Savoir adapter ses objectifs de travail.

Savoir instaurer une coopération avec la famille et les proches.

Savoir utiliser une activité technique pour développer une action éducative.

Savoir concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget.

Savoir instaurer une coopération avec les entreprises de l'environnement.

Savoir repérer les attentes sociales et professionnelles des entreprises de l'environnement.

### **➤ Favoriser une dynamique de groupe.**

Savoir gérer les interactions à l'intérieur du groupe.

Savoir réagir de façon adaptée aux situations conflictuelles.

Savoir organiser une équipe de travail en fonction des relations interpersonnelles.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 2 partie 1 : entretien sur l'organisation de l'environnement de travail**  
*validant la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 2 : organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production (conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé)*

↪ **DC 2-1 : Epreuve en cours de formation** : évaluer le candidat à organiser un environnement de travail adapté à l'utilisateur et aux exigences de la production. Evaluer la capacité du candidat à transmettre des savoirs et savoir-faire en relation avec l'activité et adaptés aux possibilités de l'utilisateur.

Entretien sur le lieu de stage long ou sur le site d'emploi en vue de vérifier la mise en place et l'appropriation des outils et méthodes relatifs au domaine de compétence 2-1 en s'appuyant sur différents supports et documents élaborés par le candidat.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 60 minutes**

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**



## ↳ LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

### ➤ **Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers.**

Connaître et mettre en application les règles et usages techniques liés au métier.  
Connaître les dispositions législatives et réglementaires plus directement liées à son domaine d'intervention.  
Savoir analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne.  
Savoir évaluer et prendre en compte la pénibilité du poste de travail.  
Savoir déterminer les axes de la construction de l'identité professionnelle au regard des objectifs du parcours dans un contexte d'activité.  
Savoir expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques.  
Savoir participer à l'évaluation et à la prévention des risques.

### ➤ **Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.**

Savoir construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptées à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi.  
Savoir assurer une veille technologique.

### ➤ **Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production.**

Connaître et savoir mettre en place des outils de gestion de la production : budget, coût de production, devis, gestion des stocks.  
Savoir mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement des personnes.  
Savoir favoriser la coopération entre les membres du groupe.

#### **DOMAINE DE CERTIFICATION 2 partie 2 : présentation et soutenance d'un mémoire**

*validant la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 2 : conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle (conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé)*

↳ **DC 2-2 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer la capacité du candidat à approfondir une problématique éducative et technique spécialisée synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle.  
Soutenance orale d'un mémoire sur une problématique éducative et technique spécialisée élaboré par le candidat.  
Le mémoire est d'un volume d'environ 50 pages (annexes non comprises).

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**

- écrit : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- oral : **coefficient 1**

## ↳ LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

### ➤ **Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle.**

Savoir établir un contrat avec l'utilisateur et/ou ses représentants.  
Savoir aider l'utilisateur à exprimer et formaliser ses aspirations.  
Savoir repérer les besoins et capacités techniques individuels de chaque membre du groupe.  
Savoir mettre en adéquation les potentiels de l'individu et les exigences du milieu d'insertion visé.  
Savoir repérer et saisir les opportunités d'un environnement.

### ➤ **Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer.**

Savoir construire avec la personne, en fonction des possibilités et contraintes de l'environnement, les différentes étapes d'un parcours.  
Savoir élaborer, mettre en œuvre, évaluer et réajuster un projet.



**DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 1 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique**  
*validant la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 3 : travail en équipe pluri-professionnelle*  
*(communication professionnelle)*

↳ **DC 3-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer la manière dont les aspects communication et travail en équipe pluri-professionnelle ont été pris en compte par le candidat durant sa formation.

Entretien à partir d'une série d'observations relatives à l'accompagnement d'un ou de plusieurs usagers..

Dans ce journal clinique de 5 à 10 pages, le candidat centrera son analyse sur le travail en équipe :

- place de l'équipe dans l'organisation ;
- apport de l'équipe dans l'intervention ;
- analyse de son rôle d'éducateur technique spécialisé au sein de l'équipe.

Le candidat effectuera une présentation rapide de 10 minutes maximum de son travail.

Validation non compensable avec le DC 3-2.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**

↳ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS** :

➤ **S'inscrire dans un travail d'équipe.**

Savoir coopérer avec les membres de l'équipe et solliciter des avis, des aides.

Savoir collaborer à la réflexion et à l'élaboration du projet individuel de la personne.

Savoir repérer et situer son domaine d'intervention dans le cadre d'une approche globale de la personne.

Savoir assumer le rôle de référent.

➤ **Elaborer, gérer et transmettre de l'information.**

Savoir traiter, sélectionner et transmettre l'information utile et nécessaire à la compréhension de l'évolution de la personne dans le respect de son intimité et de la confidentialité.

Savoir mettre en place des outils de recueil d'informations spécifiques à son activité et transcrire ses observations.

Savoir analyser les écarts avec les attentes des professionnels environnants.

Savoir élaborer et rédiger des comptes rendus de situations.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 2 : validation par le site de stage d'écrits professionnels**  
*validant la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 3 : coordination (communication professionnelle)*

↳ **DC 3-2 : Validation en cours de formation** : évaluer les compétences acquises par le candidat dans les activités de coordination.

Le candidat doit faire valider par les sites de stage des écrits professionnels (3 au minimum) de nature différente à destination de tiers (comptes rendus de réunions, synthèses, rapports de comportement, note au juge, contribution à d'autres écrits destinés à des tiers ...) élaborés dans le cadre des stages.

Validation non compensable avec le DC 3-1.



## **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

### **➤ Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.**

Savoir repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre.

Connaître et savoir appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution.

### **➤ Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle.**

Savoir animer une réunion de travail.

Savoir soutenir et accompagner les orientations d'une équipe.

Savoir organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe.

Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 1 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles**  
*validant la première partie du DOMAINE DE COMPETENCE 4 : implications dans les dynamiques institutionnelles (implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles)*

↪ **DC4-1 : Epreuve en cours de formation** : vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.

Etude d'une situation proposée au candidat, relative à des politiques de formation professionnelle et/ou d'insertion et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages maximum). La situation peut être centrée sur la situation particulière d'un usager ou sur une problématique relative à un contexte local spécifique.

Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.

Modalités de l'épreuve : **épreuve écrite** d'une **durée** de **4h00**

**coefficient : 2**

## **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

### **➤ Participer, au sein de l'équipe pluri-professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels.**

Connaître les statuts et fonctions des différents professionnels de la structure.

Savoir analyser sa pratique professionnelle pour en délimiter le cadre de son intervention.

Connaître les différents projets institutionnels et leurs champs d'application.

Savoir représenter son service et/ou établissement.

Savoir adapter sa communication aux différents partenaires.

### **➤ Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi.**

Connaître l'institution et les missions qu'elle assure.

Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'institution.

Connaître et participer, dans le cadre de son intervention, à la politique de prévention des risques.

Savoir contribuer à l'élaboration du projet d'établissement par son projet d'atelier ou d'activités.

Savoir évaluer et rendre compte de l'orientation et de l'évolution du projet d'atelier ou d'activités.

Etre en capacité d'intégrer, dans son champ de compétence, une démarche qualité.

### **➤ Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.**

Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux.

Savoir actualiser ses connaissances professionnelles.

Savoir actualiser sa connaissance de l'environnement économique et de l'emploi.

Savoir capitaliser les expériences professionnelles.



Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles.  
Savoir entretenir une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 2 : travail en partenariat et en réseau**

*validant la deuxième partie du DOMAINE DE COMPETENCE 4 : travail en partenariat et en réseau (implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles)*

↪ **DC4-2 : Epreuve en cours de formation** : évaluer de manière contradictoire, grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage, le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.

Epreuve orale s'appuyant sur :

- un dossier sur le travail en partenariat et en réseau ;
- les évaluations des sites de stage.

Le dossier, d'une quinzaine de pages environ, est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage.

Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 4-2.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**

↪ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS** :

➤ **Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local.**

Connaître les principaux donneurs d'ordre de l'activité qu'il encadre.

Connaître l'environnement socio-économique de l'institution qui l'emploie.

Connaître les partenaires de l'institution et leurs missions.

Savoir présenter et représenter l'institution lors de rencontres avec les donneurs d'ordres.

Savoir se positionner face à une proposition d'activité qu'il jugerait en inadéquation avec les capacités des personnes.

➤ **Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise.**

Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Savoir assurer des liens commerciaux avec les partenaires économiques.

Savoir offrir une référence professionnelle aux partenaires économiques.

Savoir être un interlocuteur de référence auprès des partenaires économiques pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ou en difficulté sociale.

➤ **Développer et transférer ses connaissances professionnelles.**

Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles.

Savoir s'auto-évaluer.

Savoir appliquer les méthodologies de recherche.

Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.

Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.